



Compte et fonds bloqués, après recouvrement totale d'une dette

Par ju13016, le 28/08/2013 à 12:00

Bonjour,

J'ai eu un soucis d'impayés de prêt de 2 mois d'affilés il y a quelques années, ma banque à alors transmis le dossier a une société de recouvrement qui m'a réclamé la totalité de la somme.

J'ai alors ouvert un compte ailleurs pour faire un autre crédit et a donc remboursé la totalité de la somme dû.

Quelques années plutard je me suis connecté au service en ligne de mon ancienne banque et la je vois que j'ai une somme de plus de 1000e sur ce compte, mais impossible de faire un quelconque virement. Je suis aller voir au guichet pourquoi je ne peux pas faire de virement et il m'on dis que mon compte été gérer par la société de recouvrement et que si ma dette a été réglé que je devais les appelé pour leur demander de rendre la gestion de mon compte a mon agence.

Je les ai donc appelé et il m'ont dis que l'argent ne m'appartient pas et que ce sont des fonds que la banque été censé avoir récupéré, et par ailleurs que normallent mon compte devrait être fermé et que je devais ouvrir un compte ailleurs.

Est-il possible qu'il y ai de l'argent sur mon compte qui ne m'apartient pas ? D'autant plus que pendant longtemps je recevais encore mes remboursements sécu sur ce compte, il a pu y avoir aussi un remboursement des impôts ou un retard de paiement des assedics.

J'espère que vous pourrait m'éclairer un petit peu.

Cordialement.